

# **Sébastien Jallamion fiché S ! La France devient vraiment une dictature !**

La nouvelle a été annoncée par l'intéressé lui-même sur les réseaux sociaux, preuve à l'appui : l'ex-policier Sébastien Jallamion est fiché S depuis décembre 2015. Ceux qui ont déjà lu le livre [A mort le flic !](#) que Riposte Laïque a décidé d'éditer savent que l'acharnement ubuesque dont Sébastien Jallamion a été l'objet est digne d'un roman de Kafka, à cette différence près que tout est parfaitement factuel.

Cette surveillance ordonnée par l'Etat est clairement attentatoire aux libertés individuelles dont se réclament les démocraties occidentales, puisqu'il est indiqué dans la marche à suivre d'exercer une surveillance discrète de Sébastien Jallamion, et de faire une fiche de renseignement indiquant notamment **quel véhicule il utilise, qui l'accompagne, dans quelle direction il se rend, quels sont les objets qu'il transporte, etc.**

Personne	JALLAMION SEBASTIEN, 19 10 1971, Masculin			Alerte	
Schengen-ID	FR31050510300000001			Images	0 Annexes
Identité				Fiche dactyloscopique disponible	
Identité-ID	406658	Genre d'identité	Confirmé		
Nom	JALLAMION				
Nom (transformé)	JALLAMION				
Prénoms	SEBASTIEN				
Prénoms (transformé)	SEBASTIEN				
Nom de naissance					
Nom de naissance (transformé)					
Date de naissance	19 10 1971	Sexe	Masculin		
Lieu de naissance	FRANCE 01 BOURG EN BRESSE				
Lieu de naissance (transformé)	FRANCE 01 BOURG EN BRESSE				
Nationalité					
Signe particulier 1					
Identités (identités complémentaires)					
Données de publication	JALLAMION, 19 10 1971, Masculin, France				
Date de contrôle	23 03 2018	Saisie	27 12 2015	Mutation	24 03 2017
Flags					
Ordre de recherche	Surveillance élargie. Signalement concernant des personnes aux fins de surveillance discrète (art. 36 Décret)				
Mesure	Surveillance discrète				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recevoir discrètement des informations pertinentes (personne ; véhicule ; lieu ; moment et motif de la vérification ; itinéraire du voyage ; personnes accompagnées ; passagers ; moyen de transport ; objets transportés ; etc.)</li> <li>- Envoyer immédiatement le formulaire à SIRENE</li> </ul>					
Contact bureau SIRENE, Tél 031 327 19 66 Procédure à suivre selon guide pratique correspondant (voir Intranet CPI / guides pratiques)					

## Fiche S publiée par Sébastien Jallamion

Rappelons que Sébastien Jallamion était [Brigadier Chef de police](#), de surcroît Officier de Police Judiciaire, et qu'il a subi les foudres d'une certaine hiérarchie après avoir publié sur Facebook, de manière anonyme, des contenus fustigeant l'islam et les islamistes dont le chef de Daesh, en réaction à l'enlèvement et à la décapitation d'Hervé Gourdel en Algérie en septembre 2014.

Rappelons également que Sébastien Jallamion a été dénoncé par une de ses « collègues », puis à la justice par sa propre hiérarchie, en l'espèce [Albert Doutre](#) qui était le Directeur départemental de la sécurité publique du Rhône à l'époque, et que ce qui a suivi n'est ni plus ni moins qu'une mise à mort sociale dont tous les détails sont racontés avec précision dans [A mort le flic !](#)

L'existence de la Fiche S qui le concerne a donc de quoi inquiéter l'opinion, car il s'agit ni plus ni moins qu'une preuve supplémentaire de la manière dont le pouvoir peut

s'acharner sur un citoyen, au détriment des valeurs qu'il prétend défendre.

Nous avons révélé l'exil de Sébastien Jallamion vers la Suisse, au moment précis où il a été sommé de payer la somme de 5000 euros sous peine de séjourner 200 jours en prison, ses publications sur Facebook ayant fait l'objet d'une condamnation à des jours amende par la Cour d'Appel de Lyon devenue définitive. Son témoignage avait été visionné par plus de [220.000 personnes](#) sur les réseaux sociaux, sans alerter le moins du monde la caste journalistique en dehors de quelques médias courageux de la presse libre, tels que le [journal Présent](#) ou [Radio Courtoisie](#).

Les droits d'auteur liés à la vente d'A mort le flic ! permettront peut-être à Sébastien Jallamion de se tirer de ce mauvais pas, et nous espérons qu'il pourra se joindre au rassemblement organisé pour les [10 ans de Riposte Laïque](#) le 2 septembre 2017 à Paris. Pour l'heure, ce n'est pas encore acquis...

Nous nous doutons bien que cela ne signifiera pas la fin des persécutions dont il est l'objet, tant il est clair aujourd'hui, et aussi aberrant que cela puisse paraître, qu'il est considéré par les autorités comme un « danger public », à l'instar de Pierre Cassen, de Christine Tasin, Richard Roudier, Boris Le Lay, ou de tant d'autres patriotes qui subissent les foudres d'un acharnement judiciaire qui ne cesse de s'étoffer au fil du temps.

Combien d'autres patriotes sont-ils sous le coup d'une fiche S ? Comment la France peut-elle encore se targuer d'être une démocratie dès lors qu'elle permet ce genre de « flicage » de sa population ? Depuis quand ceux qui la défendent sont-ils potentiellement dangereux ?

Saluons la capacité de résistance de ces dissidents, de ces lucioles, pour paraphraser [Philippe de Villiers](#) citant

Alexandre Soljenitsyne, car ils incarnent cet espoir qui nous anime de voir enfin s'écrouler le piédestal d'une oligarchie qui ne se soucie que de son maintien au pouvoir, au détriment de l'intérêt général.

Sébastien Jallamion nous a fait savoir qu'il intenterait une procédure judiciaire contre la décision prise de le mettre sous surveillance, y compris devant la Cour Européenne des droits de l'Homme, ce qui à l'évidence devrait être long et coûteux. Gageons que ce nouveau combat en vaut la peine, à l'heure où nos libertés fondamentales fondent comme neige au soleil.

**Martine Chapouton**